



# Ligue du Grand Est de Tennis de Table

Maison Régionale des Sports, 13 rue Jean Moulin – CS 70001 – 54510 TOMBLAINE  
téléphone : 03.83.18.87.87 - adresse mél : contact@lgett.fr - site internet : www.lgett.fr

## LE CRITERIUM FEDERAL

### La compétition de référence

Pour tous les niveaux

\* Départementale

\* Régionale

\* Nationale 2

\* Nationale 1

Pour tous les âges, de poussins à vétérans dans les divisions benjamin à senior

### Pour tous les « mordus » de ping !!!

\* l'assurance de beaucoup jouer : système de poules puis de tableaux à classement intégral, toutes les rencontres jouées au meilleur des 5 manches

\* 4 tours dans la saison :

14 et 15 octobre 2023

02 et 03 décembre 2023

27 et 28 janvier 2024

06 et 07 avril 2024

\* Compétition permettant de participer gratuitement aux finales par classements, de se qualifier pour les championnats du Grand Est et les championnats de France.

\*Compétition coefficient 1,5 pour gagner un maximum de point !!!

### Les points à savoir sur la participation :

\* La présence à tous les tours n'est pas obligatoire en régionale, avec un maintien en régionale 2 en cas de non-participation annoncée AU MOINS 10 JOURS à l'avance. Si ce délai n'est pas respecté et que le forfait n'est pas accompagné d'un justificatif cela engendrera une sanction sportive et financière.

\* En départementale, maintien en fonction du règlement spécifique de votre comité.

\* Choix pour les catégories jeunes entre la montée d'un niveau ou la montée dans la catégorie d'âge supérieure de la départementale à la nationale 2 (ex : le 1<sup>er</sup> de R2 cadet peut monter en R2 junior ou R1 cadet). A noter que pour un joueur de R1 l'accession en N2 n'est plus possible lors de la saison s'il a choisi la catégorie d'âge supérieure.

\* Possibilité pour les filles de jouer en départementale masculine et pour les séniors dames de jouer dans la filière masculine jusqu'en régionale 1.

## BULLETIN D'ENGAGEMENT AU CRITERIUM FEDERAL 2023/2024

Club : \_\_\_\_\_ N°Club : 06 ..... .....

Nom du responsable : \_\_\_\_\_ Tél : ..... / ..... / ..... / ..... / .....

E-mail : \_\_\_\_\_

engage les joueurs suivants au Critérium Fédéral pour la saison 2023/2024 :

Numéro licence obligatoire	NOM-PRENOM	Muté autre ligue	Catégorie	Choix de la filière	
				<b>uniquement pour les féminines :</b> * Dames ou * Messieurs	
				<input type="checkbox"/> Dames	<input type="checkbox"/> Messieurs
				<input type="checkbox"/> Dames	<input type="checkbox"/> Messieurs
				<input type="checkbox"/> Dames	<input type="checkbox"/> Messieurs
				<input type="checkbox"/> Dames	<input type="checkbox"/> Messieurs
				<input type="checkbox"/> Dames	<input type="checkbox"/> Messieurs
				<input type="checkbox"/> Dames	<input type="checkbox"/> Messieurs
				<input type="checkbox"/> Dames	<input type="checkbox"/> Messieurs
				<input type="checkbox"/> Dames	<input type="checkbox"/> Messieurs
				<input type="checkbox"/> Dames	<input type="checkbox"/> Messieurs
				<input type="checkbox"/> Dames	<input type="checkbox"/> Messieurs
				<input type="checkbox"/> Dames	<input type="checkbox"/> Messieurs
				<input type="checkbox"/> Dames	<input type="checkbox"/> Messieurs
				<input type="checkbox"/> Dames	<input type="checkbox"/> Messieurs
				<input type="checkbox"/> Dames	<input type="checkbox"/> Messieurs

- **DATE LIMITE DES ENGAGEMENTS : 22 septembre 2023**, délai de rigueur (quel que soit le mode d'inscription : papier, mail ou dématérialisation) pour une prise en compte des résultats au CF 2022/2023 ou du classement pour les non inscrits en 2022/2023) dans la constitution des divisions de la nouvelle saison.

Afin de traiter les inscriptions au plus vite, merci **de mailer le bulletin d'engagement à [contact@lgett.fr](mailto:contact@lgett.fr)** et simultanément de poster le paiement ou d'effectuer un virement. Pour les clubs ayant adhéré au service de dématérialisation, les inscriptions peuvent se faire via l'espace SPID « mon club ».

Les engagements restent possibles tout au long de la saison (tarif préférentiel à partir du 3<sup>ème</sup> tour)

- **DROITS D'ENGAGEMENT :**

_____ SENIORS / VETERANS	x 40.00 € =	_____
_____ JUNIORS/CADET/ MINIMES	x 22.00 € =	_____
_____ BENJAMINS/POUSSINS	x 8.00 € =	_____

TOTAL = \_\_\_\_\_

Montant à régler par chèque ou par virement à la LGETT (sauf dématérialisation).

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signature